

Une loi pro-vie en Italie ?



Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 12 juillet 2024

Source [Le Salon Beige] : Une loi présentée au Sénat italien propose d'aider financièrement les mères pour empêcher les avortements motivés par des difficultés économiques. L'Italie fait face à une baisse de sa population depuis plusieurs années et cherche à relancer sa démographie.

63 653. C'est le nombre d'avortements qui ont eu lieu en Italie en 2021 (derniers chiffres communiqués par le ministère de la Santé). Un chiffre que Giorgia Meloni, arrivée au pouvoir en 2022, s'est promis de faire baisser. Pour cela, une proposition de loi émanant d'un de ses alliés politiques, a été présentée au Sénat récemment. Cette loi propose de créer un « revenu de maternité » pour les femmes choisissant de ne pas avorter, qui serait plafonné à 1000 euros par mois jusqu'à l'âge de cinq ans de l'enfant, en fonction des revenus du foyer.

[Lire la suite](#)

12/07/2024 01:00